

## Annexe au "bordereau d'enregistrement" pour les spécialités.



**IMPORTANT** : - un seul vin par annexe  
- annexe à joindre au "bordereau d'enregistrement"

Nom du producteur :

Catégorie	Millésime	Cépage(s)	Désignation (AOC, mention, etc.)	Fûts de chêne (si oui, cocher)
<b>Aromatiques</b>	Vins ayant un caractère de type aromatique dominant (Muscat, Gewürztraminer, Riesling, etc...)			<input type="checkbox"/>
<b>Structurés</b>	Vins regroupant les spécialités blanches non-aromatiques (Chasselas dont la fermentation malolactique est partiellement ou non réalisée, Chardonnay, Pinot blanc, etc...)			<input type="checkbox"/>
<b>Doux</b>	Vins ayant des sucres résiduels à mettre dans la catégorie correspondante.			
	<b>10-50 g/l</b>			<input type="checkbox"/>
	<b>51-100 g/l</b>			<input type="checkbox"/>
	<b>&gt;100 g/l</b>			<input type="checkbox"/>

Date : .....

Signature : .....